



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

**Construction d'un garage public en ouvrage sous la place du
Donjon. Décision de principe de la délégation de service public**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030314

AMERU

**Construction d'un garage public en ouvrage sous la place du
Donjon. Décision de principe de la délégation de service public**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Le Conseil Municipal du 27 juin 2003 a délibéré sur le transfert à la Ville de l'étude de faisabilité commanditée par la CAN, relative à la réalisation d'un parking en ouvrage et d'une bache de rétention des eaux pluviales aux abords du Donjon. Il s'est prononcé également sur le lancement de la 1^{ère} étape de la procédure de réalisation du parking, la bache de rétention demeurant de compétence communautaire.

L'étude de faisabilité menée par le cabinet IC conduit à proposer la réalisation d'un parking en ouvrage de 300 places sur 2 niveaux. L'accès des véhicules à ce parking sera organisé à partir du quai de la préfecture, entre les Halles et le Donjon, ce qui conduit à la suppression de la rue Léon Blum. Cela permet de supprimer les stationnements permanents sur la place du Donjon, qui sera réaménagée, et améliore sensiblement la perspective sur le Donjon lui-même depuis la Sèvre.

Ces dispositions ont fait l'objet d'une concertation avec les services de la DRAC ainsi qu'avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Le principe de délégation proposé est celui de la concession. L'estimation en valeur 2002 de ce parking se monte à 3,8 M€ HT. Le financement de la construction étant assuré par le concessionnaire, avec une participation de la ville à hauteur de 50 %.

La note ci-jointe précise les grandes lignes de cette opération.

La commission communale des services publics locaux s'est prononcée sur le sujet lors de sa séance du 4 septembre 2003. Le comité technique paritaire a été consulté le 16 septembre 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le principe de l'édification d'un garage de 300 places sur 2 niveaux sous la place du Donjon ;
- Approuver le principe de la délégation et autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure réglementaire de désignation du concessionnaire et engager pour cela les mesures de publicité nécessaires au recensement des candidats.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)